

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE 2020 / 2021

Du 03 au 28 février 2020

- > 1^{ère} année de maternelle (enfants nés en 2017)
- > Enfants entrants au CP
- > Nouveaux arrivants à Cuers

Renseignements et inscriptions :

Service des Affaires Scolaires

(2^{ème} étage du CCAS)

> du lundi au jeudi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

> le vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



Le dossier d'inscription est en téléchargement sur le site de la ville : www.cuers.fr
et sur le portail famille : www.cuers-scolaire.iloise.net